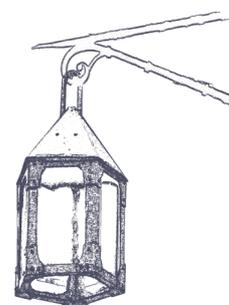




LA LANTERNE

Lettre d'information de la municipalité de Beynac-et-Cazenac
N°16 - SEPTEMBRE 2020



LE MOT DU MAIRE



C'est la rentrée pour tous.

Pour les enfants du primaire répartis sur les deux sites de Beynac et Vézac. Ils n'étaient que 8 de Beynac et Cazenac en 2019/2020. Pour la rentrée 2020/2021 ils ne seront que 7. Nous leur souhaitons la meilleure année scolaire possible ainsi qu'à leurs aînés des collèges, lycées et autres de l'enseignement supérieur et professionnel.

Les nouveaux élus de la mairie ont quant à eux fait leur rentrée le 28 mai au soir et sont à présent opérationnels. Après la période de connaissance mutuelle entre le personnel municipal et les élus pour travailler au mieux ensemble, savoir qui fait quoi, comment, avec qui et quand, chaque membre du conseil municipal a trouvé sa place et son mode de fonctionnement interne. La répartition des tâches s'est faite tout naturellement en fonction des compétences et des disponibilités de chacun.

En dehors de la gestion des affaires courantes et de quelques petits problèmes non réglés depuis des mois, voire des années, les deux premiers mois, ont été essentiellement consacrés, à la prise de connaissance des dossiers en cours :

Le PLUI qui n'est pas encore en vigueur au niveau de la Communauté des communes Sarlat Périgord Noir (CCSPN) mais qui est malheureusement déjà clos au niveau de la commune.

L'implantation obligatoire des nouveaux conteneurs qui vont nécessiter une réduction des points de collecte des ordures ménagères.

L'étude technique, judiciaire, financière et relationnelle de la fin des travaux de la traversée de Beynac.

Les contraintes techniques, environnementales et politiques locales du projet de parking du Capeyrou.

Le déplacement du marché demandé par la grande majorité des exposants et des commerçants locaux.

La phase opérationnelle du déploiement de la fibre optique dans la commune.

L'analyse des problèmes d'alimentation en eau de Cazenac et Fage où il n'y a pas eu d'investissement d'entretien ou de sécurisation depuis trop longtemps.

La déviation, aménagement vital pour le futur de Beynac et le développement de ses commerces.

Sans oublier la pandémie de Covid-19 source importante d'incertitudes pour les mois à venir.

Sur tous ces sujets, nous reviendrons vers vous pour faire le point.

Le Conseil Municipal souhaite une bonne rentrée à tous en espérant que nous n'aurons pas à subir une seconde vague de Covid 19. Prenez soin de vous et de vos proches.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMENAGEMENT ET LA GESTION DE L'AERODROME DE SARLAT/DOMME



L'aéroclub de Sarlat/Domme propose aux habitants des communes adhérentes de pouvoir voler avec l'un de leurs avions et de faire découvrir notre Périgord vu du ciel à un tarif préférentiel :

- 180€/heure (3 passagers maximum) ;
- 60€/ 20 min de vol
- 90€/ 30 min de vol

Vol d'initiation au pilotage avec instructeur.
30mn de vol + 30mn d'instruction au sol 100 euros



Contact : Tel. 06 76 73 40 11 ou 09 62 10 09 18 <https://www.aeroclubdusarladais.com/>

LOGEMENTS HLM

Nous vous informons que 2 appartements sont disponibles à la Résidence de la Balme au 7 rue de la Balme :

- T4 de 95 m2 au 2° étage: 535 € - T5 de 101 m2 au 2° étage : 583 €

Ces logements conventionnés ouvrent droit à l'Aide Personnalisée au Logement (APL).

Le dossier est à retirer soit au secrétariat de la mairie, soit auprès de la Société Mesolia :

Rue Saint Jacques CS 21009—24112 Bergerac Cedex Tel: 05 56 11 50 50

ECLAIRAGE PUBLIC

A la demande de la commune le Syndicat départemental d'énergie (SDE24) est intervenu afin de rétablir un grand nombre de points d'éclairage. Ce service était laissé à l'abandon depuis fort longtemps.

LE MONDE DES DECHETS VIT SA REVOLUTION

La loi du 17 août 2015, relative à la transition énergétique pour la croissance verte comprend plusieurs mesures fortes pour diminuer fortement le poids des déchets ménagers et favoriser la valorisation :

Réduction de 30% de l'enfouissement des déchets ménagers d'ici 2020 et de 50% en 2025 (sacs noirs).

Atteindre 55% de valorisation matière en 2020 et 65% en 2025 (sacs jaunes et verre).

Généraliser progressivement la tarification incitative (selon le principe pollueur/payeur).

Pour cela le SICTOM Périgord Noir se modernise.

Afin d'anticiper les contraintes réglementaires et l'inévitable augmentation des coûts, le SICTOM du Périgord Noir met en œuvre de nouvelles modalités de collecte des ordures ménagères :

Installation progressive de conteneurs enterrés, semi-enterrés ou aériens collectés par camions grue et regroupement des points de collecte.

La Commune de Beynac et Cazenac devrait être équipée des nouveaux conteneurs courant 2021.



SOUS LES OMBRAGES

Les tables installées sur le terrain Gouzot ont fait le bonheur des vacanciers cet été. Il y a moins de monde à présent, profitez-en pour organiser un pique-nique sous les ombrages avec votre famille ou vos amis.



POUR RAPPEL Les propriétaires se doivent d'entretenir la végétation et les haies qui envahissent le domaine public.



PROJET PARKING DU CAPEYROU



Notre projet de parking au Capeyrou a été présenté sur place le 9 juillet 2020 à l'Architecte des Bâtiments de France. Il ne nous a pas caché qu'il y a, localement, quelques oppositions à la réalisation de cette zone de stationnement. Le terrain a été acheté par l'ancienne municipalité en juin 2019 et nous avons eu la surprise de trouver les 84 864 € de son acquisition au budget de 2020.

En attendant les autorisations d'aménagement de ce parking végétalisé, nous avons décidé d'ouvrir ce terrain au stationnement des voitures, tel que cela se pratique en pleine saison à La Roque Gageac, Marqueyssac ou ailleurs. Les commerçants de cette partie de Beynac ont salué cette décision.

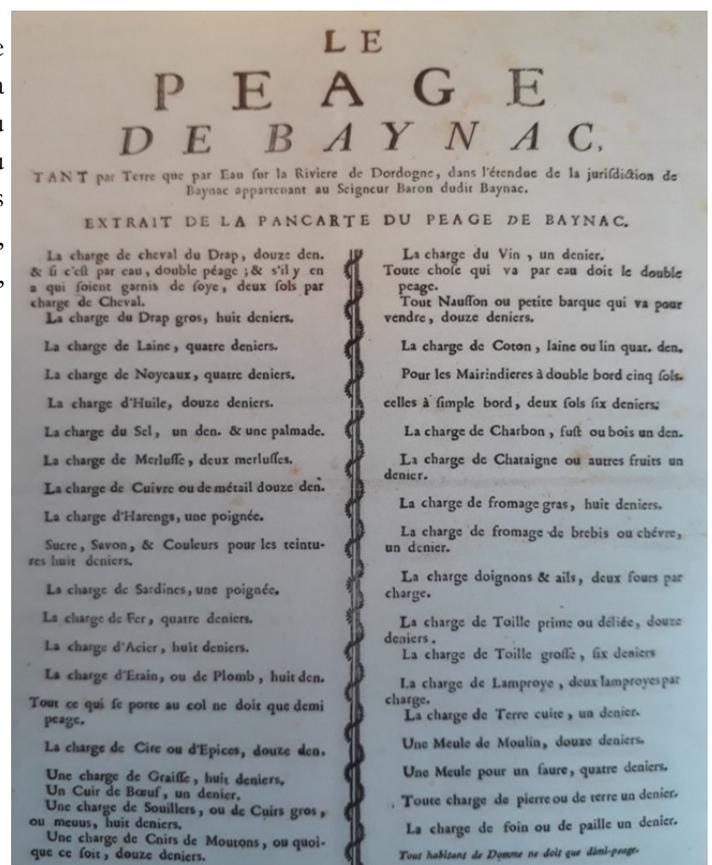


LA BATELLERIE SUR LA DORDOGNE

La batellerie avec ses flottes de gabares a eu ses heures de gloire, tant dans la vallée de la Dordogne que plus tard dans la vallée de l'Isle. Elles transportaient du vin, de l'eau de vie, du froment et de la farine à Libourne, à Blaye et à Bordeaux. Au retour, grâce au halage, ces mêmes gabares rapportaient des denrées alimentaires (sel, huile, poissons séchés et salés, café, épices), matériaux de construction (bois, plâtre, quincaillerie), mais aussi du soufre, du charbon et du goudron végétal.

Au départ de Domme, Bergerac, et Port-Sainte-Foy, les vins du Périgord étaient acheminés vers les ports de Libourne et Bordeaux d'où ils s'exportaient, dès l'époque médiévale, vers l'Angleterre, l'Irlande et l'Ecosse, ainsi que les pays d'Europe du Nord. En plus du vin, on transportait également les productions des ateliers meuniers de Domme, des papeteries de Couze et de Creysse, des carrières de pierres de taille, ...

Difficile d'imaginer aujourd'hui le rôle économique et culturel qu'a joué dans cette vallée la batellerie jusqu'au début du XXème siècle. (Esprit de Pays- Topacki)



(Document disparu durant le confinement, déposé fin juillet dans la boîte à lettres de la mairie)

PLAN SUR LA COMETE

La comète Neowise est passée cet été à 103 millions de kilomètres de la Terre et a été photographiée au dessus de Beynac. Si vous l'avez manquée, un peu de patience, vous pourrez à nouveau l'observer dans 6800 ans.

Vous pouvez consulter une vidéo de l'évènement via le lien ci-dessous :

<https://www.facebook.com/Tremolat/videos/378043079833385/>

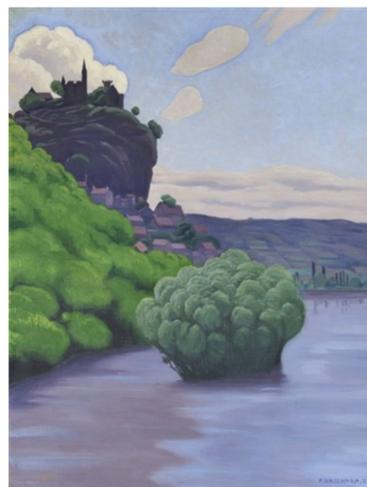
CONCERT DU 18 AOUT



Succès du récital autour du compositeur Fernand de la Tombelle, avec Hélène Ducos, J.F L'Oiseleur des Longchamps et Emmanuel Pelapat. Ce premier concert en collaboration avec l'Association **ACADINE** a réuni plus de 80 personnes en l'Eglise de Beynac.

Les musiciens et le public se sont ensuite retrouvés sur le parvis pour échanger autour du verre de l'amitié.

BEYNAC VAUT DE L'OR



Le tableau *La Dordogne à Beynac* peint par **Félix Vallotton** en 1925, l'année de sa mort, s'est vendu plus de **250 000 euros**, chez Sotheby's à Zurich le 25 juin 2019.

(Image catalogue Sotheby's)

PLANTATION TRADITIONNELLE DU MAI

Nous devons porter un masque pour nous réunir, mais il n'est pas facile de boire un coup avec un masque. Pour des questions de sécurité nous remettons à plus tard la traditionnelle plantation du Mai. La fête sera plus grande.

L'association « J'aime Beynac et sa Vallée » organise le dimanche 13 septembre à 9h30, un rassemblement citoyen pour soutenir la finalisation du contournement de Beynac, aménagement indispensable au développement de notre village et à la sécurité de ses habitants et de ses visiteurs.

RENCONTRE COMMERCES Voilà près de vingt ans qu'il n'y a pas eu de rencontre entre les commerçants et la municipalité de Beynac. Pour pallier ce manque, nous organisons une réunion avec les commerçants de Beynac et Cazenac à la salle polyvalente le **mercredi 23 septembre à 9h30**. Retenez cette date.

RENCONTRE ANIMATIONS Vous avez un projet ou simplement une idée d'animation culturelle, festive, sportive ou autre pour Beynac et Cazenac, nous organisons une réunion pour cela le **vendredi 25 septembre à 20h30** à la salle polyvalente.

Nous vous attendons nombreux pour ces deux rencontres

L'ouvrage de Romain Bondonneau et Michael Jacobson commandé en 2008 par la municipalité de l'époque s'est mal vendu, il reste en stock à la mairie plus de 800 exemplaires de ce livre. Nous avons décidé de faire cadeau d'un exemplaire à chaque famille de la commune.



MARCHE DES PRODUCTEURS : Il se tiendra jusqu'au lundi 21 septembre 2020

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie : Tel : 05 53 31 34 00 - E-mail : mairiebeynacetcazenac@orange.fr

Ouvert du lundi au vendredi 9h -12h/14h-16h

La Poste : Tél 36 31 Ouvert du lundi au vendredi 13h30/16h

Déchetterie de Sarlat Tél : 05 53 29 56 47 . Ouvert du lundi au samedi 8h -12h30/14h-18h

MEDECIN 05 53 29 37 13

SAMU 15

POMPIERS 18

GENDARMERIE 17

Des dégradations ont été constatées sur les voitures (rayures) et sur des propriétés privées de la commune (tags). Ces incivilités sont inadmissibles, des plaintes ont été déposées.

RAPPEL IMPORTANT- Pour que vous puissiez recevoir des informations municipales dès la mise en service de la diffusion par courriel ou SMS, pour ceux qui le désirent, nous vous demandons de bien vouloir nous retourner l'imprimé ci-joint, rempli et signé.